



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/CN.4/L.689
27 juillet 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL
Cinquante-huitième session
Genève, 1^{er} mai-9 juin et 3 juillet-11 août 2006

**PROJET DE RAPPORT DE LA COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL
SUR LES TRAVAUX DE SA CINQUANTE-HUITIÈME SESSION**

Rapporteur: M^{me} Hanqin XUE

CHAPITRE I

Introduction

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
A. Membres de la Commission.....	2 – 3	
B. Membres du Bureau et Bureau élargi.....	4 – 6	
C. Comité de rédaction	7 – 8	
D. Groupes de travail	9 – 10	
E. Secrétariat.....	11	
F. Ordre du jour	12	

1. La Commission du droit international a tenu sa cinquante-huitième session à son siège, à l'Office des Nations Unies à Genève, du 1^{er} mai au 9 juin 2006 pour la première partie de session et du 3 juillet au 11 août 2006 pour la seconde partie de session. La session a été ouverte par M. Djamchid Momtaz, Président de la Commission à sa cinquante-septième session.

A. Membres de la Commission

2. La Commission se compose des membres suivants:

- M. Emmanuel Akwei Addo (Ghana)
- M. Husain Al-Baharna (Bahreïn)
- M. Ali Mohsen Fetais Al-Marri (Qatar)
- M. João Clemente Baena Soares (Brésil)
- M. Ian Brownlie (Royaume-Uni)
- M. Enrique Candioti (Argentine)
- M. Choung II Chee (République de Corée)
- M. Pedro Comissário Afonso (Mozambique)
- M. Riad Daoudi (République arabe syrienne)
- M. Christopher John Robert Dugard (Afrique du Sud)
- M. Constantin P. Economides (Grèce)
- M^{me} Paula Escarameia (Portugal)
- M. Salifou Fomba (Mali)
- M. Giorgio Gaja (Italie)
- M. Zdzislaw Galicki (Pologne)
- M. Peter C. R. Kabatsi (Ouganda)
- M. Maurice Kamto (Cameroun)
- M. James Lutabanzibwa Kateka (République-Unie de Tanzanie)
- M. Fathi Kemicha (Tunisie)
- M. Roman Anatolyevitch Kolodkin (Fédération de Russie)
- M. Martti Koskenniemi (Finlande)
- M. William R. Mansfield (Nouvelle-Zélande)
- M. Michael J. Matheson (États-Unis)
- M. Teodor Viorel Melescanu (Roumanie)

M. Djamchid Momtaz (République islamique d'Iran)
M. Bernd H. Niehaus (Costa Rica)
M. Didier Opertti Badan (Uruguay)
M. Guillaume Pambou-Tchivounda (Gabon)
M. Alain Pellet (France)
M. Pemmeraju Sreenivasa Rao (Inde)
M. Victor Rodríguez-Cedeño (Venezuela)
M. Eduardo Valencia-Ospina (Colombie)¹
M^{me} Hanqin Xue (Chine)
M. Chusei Yamada (Japon).

3. À sa 2867^e séance, tenue le 1^{er} mai 2006, la Commission a élu M. Eduardo Valencia-Ospina (Colombie) au poste devenu vacant à la suite de l'élection de M. Bernardo Sepúlveda à la Cour internationale de Justice.

B. Membres du Bureau et Bureau élargi

4. À sa 2867^e séance, tenue le 1^{er} mai 2006, la Commission a élu le Bureau suivant:

Président:	M. Guillaume Pambou-Tchivounda
Premier Vice-Président:	M. Giorgio Gaja
Deuxième Vice-Président:	M. Victor Rodríguez-Cedeño
Président du Comité de rédaction:	M. Roman A. Kolodkin
Rapporteur:	M ^{me} Hanqin Xue

5. Le Bureau élargi de la Commission se composait des membres du Bureau élus pour la session, des anciens présidents de la Commission² et des rapporteurs spéciaux³.

¹ Voir par. 3.

² MM. J. C. Baena Soares, E. Candioti, Z. Galicki, P. C. R. Kabatsi, D. Momtaz, A. Pellet, P. S. Rao et C. Yamada.

6. Sur la recommandation du Bureau élargi, la Commission a constitué un groupe de planification composé des membres suivants: M. G. Gaja (Président), M. E. A. Addo, M. E. Candioti, M. P. Comissário Afonso, M. R. Daoudi, M^{me} P. Escarameia, M. S. Fomba, M. Z. Galicki, M. P. Kabatsi, M. M. Kamto, M. J. L. Kateka, M. F. Kemicha, M. R. A. Kolodkin, M. T.V. Melescanu, M. D. Momtaz, M. B. Niehaus, M. A. Pellet, M. P. S. Rao, M. E. Valencia-Ospina, M. C. Yamada et M^{me} H. Xue (membre de droit).

C. Comité de rédaction

7. À ses 2871^e, 2874^e, 2880^e et 2881^e séances, tenues respectivement les 5, 11, 23 et 30 mai 2006, la Commission a constitué un comité de rédaction composé des membres suivants pour les sujets indiqués:

a) Protection diplomatique: M. R. A. Kolodkin (Président), M. J. Dugard (Rapporteur spécial), M. I. Brownlie, M. E. Candioti, M. C. I. Chee, M. C. Economides, M^{me} Paula Escarameia, M. G. Gaja, M. F. Kemicha, M. W. Mansfield, M. M. J. Matheson, M. D. Momtaz, M. C. Yamada et M^{me} H. Xue (membre de droit).

b) Responsabilité internationale pour les conséquences préjudiciables découlant d'activités qui ne sont pas interdites par le droit international (Responsabilité internationale en cas de pertes liées à un dommage transfrontière résultant d'activités dangereuses):

M. R. A. Kolodkin (Président), M. P. S. Rao (Rapporteur spécial), M. J. C. Baena Soares, M. E. Candioti, M. C. I. Chee, M. R. Daoudi, M^{me} P. Escarameia, M. G. Gaja, M. M. Koskenniemi, M. W. Mansfield, M. M. J. Matheson, M. C. Yamada et M^{me} H. Xue (membre de droit).

c) Réserves aux traités: M. R. A. Kolodkin (Président), M. A. Pellet (Rapporteur spécial), M^{me} P. Escarameia, M. S. Fomba, M. G. Gaja, M. Z. Galicki, M. M. J. Matheson, M. C. Yamada et M^{me} H. Xue (membre de droit).

d) Responsabilité des organisations internationales: M. R. A. Kolodkin (Président), M. G. Gaja (Rapporteur spécial), M. C. P. Economides, M^{me} P. Escarameia, M. W. Mansfield,

³ MM. I. Brownlie, C. J. R. Dugard, G. Gaja, Z. Galicki, M. Kamto, A. Pellet, P. S. Rao, V. Rodríguez-Cedeño et C. Yamada.

M. M. J. Matheson, M. D. Momtaz, M. E. Valencia-Ospina, M. C. Yamada et M^{me} H. Xue (membre de droit).

e) Ressources naturelles partagées: M. R. A. Kolodkin (Président), M. C. Yamada (Rapporteur spécial), M. E. Candioti, M. P. Comissário Afonso, M. R. Daoudi, M^{me} P. Escarameia, M. S. Fomba, M. G. Gaja, M. Z. Galicki, M. W. Mansfield, M. M. J. Matheson, M. G. Pambou-Tchivounda et M^{me} H. Xue (membre de droit).

8. Le Comité de rédaction a tenu un total de 28 séances sur les cinq sujets indiqués ci-dessus.

D. Groupes de travail

9. À ses 2868^e, 2877^e et 2888^e séances, tenues respectivement les 2 mai, 17 mai et 5 juillet 2006, la Commission a également reconstitué les groupes de travail et le groupe d'étude ci-après:

a) Groupe de travail sur les ressources naturelles partagées: M. E. Candioti (Président), M. C. Yamada (Rapporteur spécial), M. J. C. Baena Soares, M. P. Comissário Afonso, M. R. Daoudi, M^{me} P. Escarameia, M. S. Fomba, M. G. Gaja, M. Z. Galicki, M. P. Kabatsi, M. W. Mansfield, M. M. J. Matheson, M. D. Opertti Badan, M. P. S. Rao et M^{me} H. Xue (membre de droit).

b) Groupe d'étude sur la fragmentation du droit international: difficultés découlant de la diversification et du développement du droit international (à composition non limitée)

Président: M. M. Koskenniemi.

c) Groupe de travail sur les actes unilatéraux des États (à composition non limitée)

Président: M. A. Pellet.

10. Le Groupe de travail sur le programme de travail à long terme a été reconstitué et était composé comme suit: M. A. Pellet (Président), M. J. C. Baena Soares, M. Z. Galicki, M. M. Kamto, M. M. Koskenniemi et M^{me} H. Xue (membre de droit).

E. Secrétariat

11. M. Nicolas Michel, Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques, Conseiller juridique, représentait le Secrétaire général. M. Václav Mikulka, Directeur de la Division de la codification du Bureau des affaires juridiques, assumait les fonctions de Secrétaire de la Commission et, en l'absence du Conseiller juridique, représentait le Secrétaire général.

M^{me} Mahnoush H. Arsanjani, Directrice adjointe de la Division de la codification, assumait les fonctions de Secrétaire adjointe de la Commission. M. George Korontzis, juriste principal (administrateur général), assumait les fonctions de Premier Secrétaire assistant de la Commission. M. Trevor Chimimba, juriste hors classe, assumait les fonctions de Secrétaire assistant principal de la Commission. M. Arnold Pronto, juriste, et MM. Michele Ameri et Gionata Buzzini, juristes adjoints de première classe, étaient secrétaires assistants de la Commission.

F. Ordre du jour

12. À sa 2867^e séance, tenue le 1^{er} mai 2006, la Commission a adopté pour sa cinquante-huitième session l'ordre du jour suivant:

1. Organisation des travaux de la session.
2. Protection diplomatique.
3. Responsabilité internationale pour les conséquences préjudiciables découlant d'activités qui ne sont pas interdites par le droit international (Responsabilité internationale en cas de pertes liées à un dommage transfrontière résultant d'activités dangereuses).
4. Responsabilité des organisations internationales.
5. Ressources naturelles partagées.
6. Actes unilatéraux des États.
7. Réserves aux traités.

8. Expulsion d'étrangers.
9. Effets des conflits armés sur les traités.
10. L'obligation d'extrader ou de poursuivre (*aut dedere aut judicare*).
11. Fragmentation du droit international: difficultés découlant de la diversification et du développement du droit international.
12. Programme, procédures, méthodes de travail et documentation de la Commission.
13. Coopération avec d'autres organes.
14. Dates et lieu de la cinquante-neuvième session.
15. Questions diverses.
